

Voulez-vous vraiment habiter à côté d'une poubelle nucléaire ?

A travers l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), l'Etat français cherche à créer un nouveau site nucléaire pour y enfouir des déchets radioactifs entre 50 et 200 mètres de profondeur. Plus de 3 000 communes ont été démarchées. 99 % d'entre elles ont refusé le projet. Une trentaine (soit 1 %) se sont portées candidates, par une délibération de leur conseil municipal sans consultation préalable des habitants, au mépris de la démocratie, et des risques sanitaires et environnementaux.



Vous habitez l'une de ces communes menacées, ou une commune voisine : vous et votre famille êtes directement concernés !

Les communes candidates connues fin février 2009 sont toutes situées dans 6 départements de l'Est français : l'Aube, la Marne, la Haute-Marne, la Meuse, la Moselle, les Vosges. La carte en page suivante est éloquent : les communes candidates se concentrent principalement dans un périmètre étroit, particulièrement mal loti en matière de déchets nucléaires.

Excès de cancers à proximité des installations nucléaires

Grâce à des enquêtes en porte à porte et à une étude des ventes du médicament Lévothyrox, l'association La Qualité de Vie à Ville-sur-Terre a mis en évidence qu'il y a **jusqu'à 5 fois plus de pathologies de la thyroïde, et 5 fois plus de cancers de la thyroïde, sous les vents dominants du Centre de Stockage de l'Aube (CSA)**. La persévérance du collectif Les Citoyens du Coin a conduit l'Institut National de Veille Sanitaire à lancer fin 2008 une étude sanitaire autour du CSA. Les résultats n'en seront pas connus avant fin 2010...

Une étude scientifique publiée en 2008 par l'Université de Mayence (Allemagne), réalisée sur demande de l'Office Fédéral allemand de Protection contre les Radiations, a montré que **le risque de cancer chez l'enfant augmente de 60 % lorsque l'enfant habite à moins de 5 km d'une centrale, et de 117 % si on prend en compte uniquement les leucémies**. L'étude montre aussi que **l'excès de cancers et leucémies est détectable jusqu'à 50 km autour des installations nucléaires**.

On y trouve deux centres de stockage de déchets radioactifs : un à **Soulaines** et un à **Morvilliers**, en service respectivement depuis 1992 et 2003. A 3 km de là, à **Epothémont**, la communauté de communes de Soulaines construit un centre de tri, de reconditionnement et de stockage temporaire de déchets radioactifs censément de "très faible activité", qui sera géré par DAHER, une entreprise privée, spécialisée dans le transports de déchets radioactifs. Ces trois sites de stockage sont autorisés à rejeter des effluents radioactifs dans l'environnement. Enfin, on y trouve le "laboratoire" de Bure, où l'Andra prépare l'enfouissement à grande profondeur des déchets nucléaires les plus dangereux.

La Route du Champagne ne passe qu'à 12 km du Centre de stockage de l'Aube à Soulaines. Quand on voit l'impact catastrophique qu'ont eu les incidents et rejets radioactifs de l'été 2008 sur les ventes des vins des Côteaux du Tricastin, on peut s'étonner qu'une commune comme Saint-Léger-sous-Brienne entende simultanément servir de décharge radioactive et obtenir l'AOC Champagne ! Selon Henri Bour, président de l'AOC Côteaux du Tricastin, "nucléaire et alimentaire ne font pas bon ménage dans l'esprit des consommateurs".

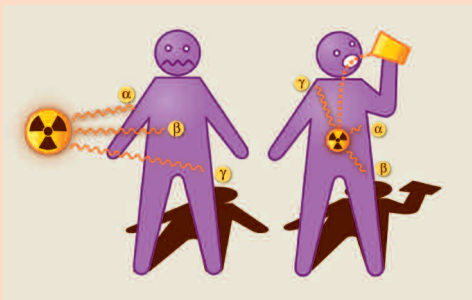
Pas moins de trois communes candidates au projet sont situées à l'intérieur du périmètre du... Parc Naturel Régional (PNR) de la Forêt d'Orient - le Centre de stockage de Morvilliers étant d'ores et déjà à moins de 5 km du parc. Le président du PNR de Lorraine et vice-président du Conseil général de Lorraine considère la démarche de l'Andra comme "un coup de force mené avec l'aval des autorités préfectorales". **Trois villes d'eau fameuses, Vittel, Contrexéville et Bourbonne-les-bains, ne sont qu'à quelques dizaines de kilomètres**. L'eau est très vulnérable à la contamination par des effluents radioactifs.



Des déchets qui n'ont rien d'anodin !

La radioactivité n'est jamais inoffensive, même à faible dose.

La très officielle Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) affirme elle-même que "toute dose de rayonnement comporte un risque cancérigène et génétique". Il n'existe aucun seuil en dessous duquel une dose de radioactivité serait sans danger. Les autorisations administratives de rejet de radioactivité dans l'environnement n'ont donc aucun fondement scientifique ni médical.



Irradiation externe

La source radioactive reste à l'extérieur et irradie l'ensemble du corps pendant un temps limité.

Irradiation interne

Par la respiration ou l'alimentation, les particules radioactives pénètrent à l'intérieur de l'organisme et peuvent s'y fixer définitivement.

Deux types de déchets sont prioritairement concernés. D'une part, des **déchets de graphite**, qui sont issus du cœur du réacteur des premières centrales nucléaires françaises, aujourd'hui hors service. D'autre part, des **déchets radifères**, principalement issus du traitement industriel de divers minerais, dont l'uranium.

"Faible activité" ? Non, forte toxicité !

Les déchets concernés sont, selon l'Andra, des déchets "de faible activité à vie longue (FAVL)". L'expression "faible activité", qui laisse croire à des déchets peu dangereux, est trompeuse !

En effet, **les déchets radifères contiennent notamment du radium-226, de très forte toxicité, qui se décompose en radon-222, un gaz radioactif volatil.** On retrouverait inmanquablement du radon-222 dans les poumons des salariés et des riverains du site d'enfouissement, et donc son descendant le polonium-210, un radioélément extrêmement nocif, avec lequel l'ex-espion russe Litvinenko a été empoisonné à Londres en 2006.

Les déchets de graphite sont fortement contaminés en plutonium-239, dont 4 kg suffisent à la fabrication d'une bombe atomique. L'inhalation de moins d'un milliardième de gramme de plutonium peut suffire à provoquer un cancer. Ces déchets contiennent de

nombreux autres radionucléides, dont du chlore-36, qui ne perd la moitié de sa radioactivité qu'au bout de 302 000 ans.

“Vie longue” = danger quasi éternel !

La “vie longue” des déchets FAVL mériterait une étiquette moins anodine. Car cette “vie” n'est rien d'autre que la durée pendant laquelle ces déchets sont radioactifs, donc... dangereux !

L'Andra trompe les élus et les citoyens en parlant de la prétendue “durée de vie” des déchets radioactifs, là où il s'agit en fait d'une notion scientifique particulière, la “période physique” (également appelée “demi-vie”). Il s'agit du temps nécessaire pour que 50 % des atomes d'un élément radioactif se soient désintégrés. Après 2 périodes, il en reste 25 % ; après 3 périodes, il en reste 12,5 % ; etc. On ne peut considérer que la radioactivité devient négligeable qu'une fois écoulées au moins 10 périodes.

Ils ne perdent que 50 % de leur radioactivité en :

Radium-226 :	1 600 ans
Carbone-14 :	5 730 ans
Plutonium-239 :	24 390 ans
Chlore-36 :	302 000 ans
Uranium-238 :	4,7 milliards d'années

Nos maires, eux, ne sont élus que pour 6 ans, et nos députés pour 5 ans. Aucun élu ne peut sacrifier son territoire pour des centaines de générations !

Les communes retenues bénéficieraient, selon l'Andra, d'un “accompagnement économique” et d'une “dynamisation de l'activité locale”. Pour Gilles Desnouveaux, maire de Reynel (Haute-Marne), cela “veut dire en clair que l'argent public va couler à flot pour acheter la conscience des élus”.

Gilbert Vallot, maire de Briaucourt (Haute-Marne) note : “On essaye de développer le tourisme : il y a ici des lieux de chasse, de pêche, de randonnée, une vraie qualité de vie. On a des atouts, il ne faut pas les détruire. **Quelle image un dépôt de déchets nucléaires nous donnerait-il ? Est-ce que vous achèteriez une maison dans une commune où se trouve un stock de déchets nucléaires, vous ?**”.

Une “dynamisation de l'activité” illusoire

Depuis 2006, alors qu'aucun déchet radioactif n'est encore stocké dans le pseudo-laboratoire de Bure, 40 millions d'euros sont versés chaque année à parts égales aux départements de Meuse et de Haute-Marne, où le site de Bure est implanté.

Pourtant, selon l'INSEE, **la Haute-Marne perd 1 000 à 1 500 habitants par an**. Elle reste l'un des 5 seuls départe-

Des élus favorables au projet n'y comprennent manifestement rien !

Par exemple, **Benoist Apparu, député de la Marne**, a aligné les absurdités lors de son intervention dans le journal télévisé de 12 h sur France 3 Champagne-Ardenne le 22 novembre 2008 :

“On ne parle pas de déchets nucléaires, mais de déchets radioactifs, il y a une nuance non négligeable, car un déchet radioactif, c'est quoi, c'est par exemple toute l'imagerie médicale, toutes les radios sont des déchets radio... nuclé... radioactifs, pardon, qu'on pourra enfouir dans le nouveau centre dont il est question. Il ne s'agit pas d'enfouir des armes nucléaires, ou des éléments de centrales nucléaires, mais plutôt des éléments, par exemple, de radios médicales, c'est pas tout à fait le même niveau.”

Benoist Apparu a tout faux : aucun scientifique n'a jamais fait de différence entre “radioactif” et “nucléaire”. Les documents de l'Andra et de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) mentionnent explicitement l'inventaire des déchets concernés, dont une bonne part proviennent du cœur même de centrales nucléaires ! Enfin, si des sources radioactives utilisées en imagerie médicale constitueront en effet une partie infime des déchets “FAVL”, les radios médicales que mentionne M. Apparu ne sont évidemment pas des déchets radioactifs.

Bruno Sido, sénateur de la Haute-Marne et **Nicolas Dhuicq**, député de l'Aube, ont eux aussi accumulé les approximations.

tements français dont la population diminue ! Quant à la Meuse voisine, le quotidien l'Est Républicain du 3 mai 2008 indiquait, sous le titre **Economie - La Meuse tire le signal d'alarme**, que : “De nombreux indicateurs économiques sont au rouge. [...] La Meuse est prise dans une spirale négative. Elle s'étirole et risque d'être grignotée avec des effets irréversibles.” Comment croire alors à des retombées économiques positives ?

Peu d'emplois, pour un temps limité

Le secteur du nucléaire demande des compétences techniques et scientifiques bien particulières, que l'on ne trouve généralement pas dans les départements ruraux. Sur les emplois annoncés, combien concerneraient les populations locales ?

Sans doute au moins **5 emplois**... c'est-à-dire le nombre de vigiles qui, selon l'Andra, surveilleront le site après sa fermeture en 2040.

D'ici là, l'Andra avance les chiffres de 100 emplois de 2015 à 2019 et de 50 emplois de 2019 à 2040. **La moitié des emplois annoncés ne dureront donc que 4 ans...** La “dynamisation de l'activité locale” que l'Andra fait miroiter aux élus est un leurre, au coût faramineux.

L'enfouissement à l'épreuve des faits : un fiasco et un scandale national

A ce jour, il n'existe aucun site d'enfouissement de déchets nucléaires en France. Mais, en Allemagne, **le site d'enfouissement d'Asse II démontre la stupidité de cette "solution" et l'incompétence des gestionnaires de déchets nucléaires.**

Quelque 126 000 fûts contenant des déchets de "faible" et "moyenne" radioactivité, pollués par 12 kg de plutonium, ont été enfouis en profondeur, dans une ancienne mine prétendument étanche.

Depuis 1988, ce sont 12 000 litres d'eau qui pénètrent chaque jour dans le site de stockage de déchets radioactifs d'Asse II. La radioactivité contamine cette eau. Un véritable scandale national a éclaté en Allemagne fin 2008, quand l'information a... fuité.

Ceux qui, en 1988, affirmaient "garantir la sûreté" pendant un million d'années estiment à présent que la stabilité du site ne serait pas garantie au-delà de 2014 !

Selon l'Office Fédéral allemand de Protection contre les Radiations (BfS), la situation à Asse II est **un des plus graves problèmes environnementaux de l'Allemagne.** Le groupe d'experts qui s'efforce de résoudre le problème estime que, à long terme, ce sont les déchets de "faible activité à vie longue" qui sont les plus contaminants !

En 1979, un hydrologue annonça que la nappe phréatique "noierait" l'installation. Klaus Kühn, directeur du site de 1973 à 1995, répondit que "l'entrée d'eau" était "extrêmement invraisemblable". M. Kühn exerce comme "expert international" auprès de l'Andra...



Site d'Asse II : enfouissement de fûts radioactifs / Photo DR

Que faire des déchets radioactifs ?

Il n'existe aucune solution véritable et exempte de risques au problème des déchets radioactifs. Il faut donc se donner les moyens d'arrêter d'en produire, en mettant en place **une véritable politique d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables**, rendant inutile le recours à l'énergie nucléaire. De nombreux scénarios énergétiques, concrets, chiffrés, en démontrent la faisabilité.

Il faut cependant gérer les déchets nucléaires déjà existants. Toutes les "solutions" proposées ne se valent pas. **La solution la moins mauvaise reste le stockage réversible des déchets sur les sites mêmes où ils sont produits.** Cette méthode présente notamment deux avantages cruciaux :

Aucun nouveau site n'est contaminé ni rendu impropre aux activités humaines normales.

Aucun transport (routier, ferroviaire ou maritime) de déchets sur de longues distances n'est nécessaire. Ces transports sont particulièrement exposés au risque de fuite radioactive dans l'environnement en cas d'accident ou d'attentat, ainsi qu'au vol de matières radioactives par des organisations terroristes.

Rejoignez les associations mobilisées !

Aube La Qualité de Vie à Ville-sur-Terre

06 71 06 81 17
qv@villesurterre.com

Aube CADNA

03 25 92 34 88
pascal.vert-dier@wanadoo.fr

Marne Collectif Argonn'actif

argonnactif@gmail.com

Marne Groupe Citoyens

03 26 73 26 60
mardiel@orange.fr
<http://blesme-mon-amour.over-blog.fr/>

Haute-Marne CEDRA

03 25 04 91 41
cedra.org@orange.fr

Haute-Marne ADEQUATE (canton de Doulaincourt)

03 25 06 09 83
benard.cazin930@orange.fr

Haute-Marne Respirons propre ! 52 (Juzennecourt)

06 19 18 38 82
mplaheyetixier@free.fr

Haute-Marne APELN (Roches-Bettaincourt)

03 51 06 13 23
jacky.dennevault@laposte.net

Meuse CDR 55 - Non à Bure

06 86 74 85 11
03 29 45 11 99
non-a-bure55@orange.fr

Meuse Les Habitants Vigilants de Gondrecourt

03 29 89 62 07
03 29 89 60 19
habitantsvigilants@orange.fr

Moselle Collectif 57 contre l'enfouissement des déchets nucléaires

03 82 86 27 41
burger.a-mt@wanadoo.fr

Vosges Vosges Anti-nucléaire

03 29 37 04 33
06 72 55 56 96
vosgesan@gmail.com

Vosges ASODEDRA (Grand)

03 29 06 76 20
chantal.beraux@orange.fr

Vosges Les Sentinelles de Soulosse

03 29 06 92 31
pouliquib@orange.fr

Vosges Sauvons Aouze

03 29 06 44 03
dlardin@wanadoo.fr



Réseau "Sortir du nucléaire"

Fédération nationale de 840 associations, agréée pour la protection de l'environnement
Tél : 04 78 28 29 22 - Fax : 04 72 07 70 04
contact@sortirdunucleaire.fr
www.sortirdunucleaire.fr